

# VERS UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ENJEUX SOCIO URBAINS ACTUELS ET DES STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT NOVATRICES

COMPTE RENDU DU MINI COLLOQUE VIRTUEL  
DU 12 MARS 2021

---



Œuvre de Fluke/Ankh One. Le cycliste d'Hochelaga.  
Crédit photo : A.Shop (2016)

---

Une collaboration entre le Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et la Ville de Montréal pour la démarche d'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

## Table des matières

1. Un événement collaboratif de transfert de connaissances	2
Objectifs de l'événement	2
Plan du colloque	3
Horaire de la séance	3
2. Biographie des conférenciers et des conférencières	3
Sophie Paquin	3
Pascal Lacasse	4
Sylvie Paré	4
Guillaume Ethier	4
Winnie Frohn	5
Un auditoire de professionnels	5
3. Les présentations	5
Pascal Lacasse	5
Le Projet de ville et le PUM 2050	5
Sophie Paquin	7
Le développement social urbain	7
Les infrastructures de la vie quotidienne	7
Sylvie Paré	8
L'accessibilité à l'espace public dans Hochelaga Maisonneuve	8
L'auditoire pose des questions sur la recherche présentée	9
Guillaume Ethier	10
Le <i>Placemaking</i>	10
La recherche et l'enjeu de l'ère numérique	11
Quelques résultats	11
L'auditoire pose des questions sur la recherche présentée	12
Winnie Frohn	12
Retour sur les présentations précédentes	12
L'analyse différenciée selon les sexes et le <i>care</i>	13
4. La discussion	15
Première question : le sujet à prioriser	15
Deuxième question : les solutions prometteuses	19
Sommaire des problématiques et des solutions du développement social urbain	20
Conclusion	21

# 1. Un événement collaboratif de transfert de connaissances

Dès le mois de novembre 2020 naissait l'idée d'une collaboration entre les universités montréalaises et la Ville de Montréal afin de produire et de diffuser des connaissances en vue du Projet de ville et du nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité – PUM 2050. Dans la foulée des échanges entre les directions d'école ou de programmes d'urbanisme, une série de thèmes avaient été identifiés en fonction des échelles du bâtiment, du quartier et de la métropole.

Le thème du développement social a rapidement émergé et la programmation d'un colloque d'une demi-journée s'est matérialisée. Il s'agit d'une collaboration entre des professeur.es du Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et la Ville de Montréal. D'autres thèmes feront l'objet de séminaires, tels que la prospective, la planification climatique, l'environnement et la santé, etc. car ils ont aussi été ciblés dans cette démarche d'échanges entre les universités et la Ville de Montréal. D'autres événements seront donc à l'agenda dans les prochains mois.

## Objectifs de l'événement

- Présenter une perspective de recherche scientifique sur les enjeux sociaux urbains ;
- Offrir des pistes de réflexion permettant d'identifier quelles sont les orientations et les solutions aux problématiques sociales urbaines actuelles que la planification urbaine peut apporter ;
- Échanger sur les préoccupations de professionnel.les de la planification à la Ville de Montréal.

# Plan du colloque

## Horaire de la séance

<b>9h00</b>	Mot de bienvenue, présentation du séminaire et tour de table	Animation par Sophie Paquin
<b>9h15</b>	Présentation brève de la démarche du Projet de ville et du PUM 2050	Pascal Lacasse, urbaniste Chef de la Division des plans et des politiques à la Ville de Montréal
<b>9h25</b>	Développement social urbain et infrastructures de la vie quotidienne : quelques balises pour la réflexion	Sophie Paquin, Ph.D, urbaniste Professeure au DEUT, UQAM
<b>9h40</b>	L'accessibilité à l'espace public dans Hochelaga-Maisonneuve : une analyse différenciée de deux places publiques	Sylvie Paré, Ph.D, urbaniste Professeure au DEUT, UQAM
<b>10h00</b>	Pause	
<b>10h10</b>	Urbanisme transitoire : regards sur quelques cas montréalais	Guillaume Ethier, Ph.D, Professeur au DEUT, UQAM
<b>10h30</b>	Réflexion critique sur les thématiques traitées et l'ADS+	Winnie Frohn, Ph.D, Professeure honoraire au DEUT, UQAM
<b>10h45</b>	Questions/débat (avec questions formulées au préalable et ensuite questions de l'auditoire)	Animé par Sophie Paquin et Stéphanie Wells, conseillère en aménagement à la Division des plans et des politiques à la Ville de Montréal
<b>11h25</b>	Mot de la fin	Sylvie Paré et Pascal Lacasse

## 2. Biographie des conférenciers et des conférencières

(en ordre d'apparition)

### Sophie Paquin

Professeure au Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) à l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Ordre des urbanistes du Québec. Elle est membre du réseau interuniversitaire Villes, régions, monde (VRM). Ses domaines d'expertise sont les stratégies de

planification et de design pour répondre aux nouveaux enjeux d'aménagement, l'urbanisme favorable à la santé, la mobilité durable, la sécurité urbaine, le développement social urbain, les pratiques de genre et la ville.

*Sophie Paquin anime la rencontre avec Stéfanie Wells, conseillère en aménagement à la Ville de Montréal. Madame Wells est responsable de la démarche de participation et des relations avec les partenaires entourant le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050.*

*Le compte-rendu de l'événement est rédigé par Marilyn Jean, bachelière en urbanisme à l'UQAM.*

## Pascal Lacasse

Pascal Lacasse est urbaniste et détenteur d'un baccalauréat de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise spécialisée en aménagement et gestion des services urbains de l'Université de Montréal. Après un court mandat de recherche à l'École des mines de St-Étienne, il se joint à l'équipe du ministère des Transports du Québec en 2001 comme professionnel. À partir de 2012, il y occupe des fonctions de direction en planification des transports métropolitains, en analyse de subventions pour le transport collectif et finalement en soutien à la construction des projets routiers. En février 2018, il fait le saut du côté municipal à la Ville de Montréal. Il occupe présentement le poste de chef de division des plans et des politiques du Service de l'urbanisme et de la mobilité. Son équipe et lui travaillent, entre autres, sur la deuxième mouture de la stratégie d'électrification des transports, la mise à jour de la politique de stationnement, la mise en place de l'Agence de mobilité durable, la logistique et la livraison urbaine, les nouvelles mobilités, la mobilité partagée et finalement le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal.

## Sylvie Paré

Professeure au Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) à l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Ordre des urbanistes du Québec. Elle est membre du réseau interuniversitaire d'études urbaines et régionales Villes Régions Monde (VRM). Elle est vice-présidente de l'APERAU International (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme). Elle mène un projet de recherche sur le quartier Hochelaga-Maisonneuve et les rapports interethniques dans l'espace public. Ses domaines d'expertise sont l'entrepreneuriat des femmes, l'entrepreneuriat immigrant/ethnique, la gestion de la diversité dans les villes, les transformations des quartiers montréalais et l'urbanisme de projet à l'ère des bouleversements et des innovations urbaines en cours d'année 2021.

## Guillaume Ethier

Professeur au Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) à l'Université du Québec à Montréal. Il a réalisé deux postdoctorats à l'École d'architecture de l'Université d'Édimbourg et à l'Université McGill. Il a publié le livre « Architecture iconique : les leçons de Toronto » en 2015 et a dirigé l'ouvrage collectif « Le spectacle du patrimoine » en 2017, les deux publiés aux PUQ. Il

est spécialiste en théorie urbaine et s'intéresse aux transformations urbaines sous le regard de la sociologie. Ses recherches actuelles portent sur la connectivité, le *Placemaking* et la réinvention des tiers-lieux urbains.

## Winnie Frohn

Professeure honoraire du Département d'études urbaines et touristiques (DEUT) à l'Université du Québec à Montréal. Ses intérêts de recherche portent sur les politiques sociales municipales, notamment en ce qui concerne les femmes, les familles monoparentales et les ménages à faibles revenus. Elle a été conseillère municipale (1985-1989) et vice-présidente du Comité exécutif, responsable de la planification stratégique, de l'aménagement et du transport (1989-1993) à la Ville de Québec. Le 8 novembre 2018, l'Ordre des urbanistes du Québec a souligné son parcours professionnel en lui octroyant le prestigieux prix Jean-Paul-L'Allier.

## Un auditoire de professionnel.les

L'événement cherchait à favoriser les échanges entre les différents participant.es et les conférenciers et conférencières sur les différents enjeux sociaux urbains. Le colloque a réuni des professionnel.les du Service de l'urbanisme et de la mobilité, du Service de la culture, du Service de l'habitation, du Service de la diversité et de l'inclusion sociale, du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, des professeur.es et des étudiantes au doctorat en études urbaines.

## 3. Les présentations

### Pascal Lacasse

#### Le Projet de ville et le PUM 2050

La présentation a tout d'abord débuté par un remerciement pour l'organisation et la participation au colloque. M. Lacasse a mentionné que la collaboration entre la Ville de Montréal et les universités est importante et qu'elle permet, en effet, de pousser au-delà du normatif, la réflexion et la compréhension des faits sociaux urbains et de leur incidence sur les quartiers et la planification de la ville. Il précise que la présentation permet de comprendre où la démarche du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 se trouve actuellement.

Tout d'abord, les distinctions ont été établies entre le Projet de ville et le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050. Plus précisément, le Projet de ville correspond au document en cours d'élaboration. Celui-ci propose une vision d'avenir à long terme (2020 à 2050) en continuité avec Montréal 2030 déposé en décembre dernier (un Plan stratégique sur 10 ans qui vise à rehausser

la résilience économique, sociale et écologique de la Ville et à améliorer la collaboration entre les arrondissements et les services municipaux).

Le Projet de ville expose les grandes intentions de la Ville en matière d'urbanisme et de mobilité. Concrètement, il contribue à jeter les bases du PUM 2050 à venir, un document innovant qui intégrera ces deux domaines. Celui-ci succèdera aux derniers plans d'urbanisme (1992- 2004) de même qu'au Plan de transport (2008).

Le Projet de ville présente un ensemble de propositions que la Ville veut tester et soumettre auprès des Montréalaises et des Montréalais. Avec le Projet de ville, la Ville veut comprendre jusqu'où la population est prête à transformer le territoire et à changer ses habitudes de vie pour que Montréal devienne carboneutre, qu'elle organise sa transition écologique et qu'elle devienne plus solidaire, équitable et inclusive. Par conséquent, le document propose des pistes de solution aux défis socio-économiques et aux défis des changements climatique auxquels Montréal est confrontée.

Le Projet de ville se veut un appel à la participation et à l'implication des Montréalaises et des Montréalais dans la définition de l'avenir de leur ville. Les propositions qu'il décrit sont le résultat d'ateliers de travail et d'idéation menés en 2019, 2020 et 2021 avec des citoyennes et des citoyens et des organisations de la société civile. Les propositions présentées dans le Projet de ville ne sont pas une fin en soi, puisqu'elles continueront de faire l'objet de discussions dans les prochains mois, dont notamment dans le cadre d'une consultation grand public.

Dans le cas du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, la structure correspond à la structure formelle d'un plan d'urbanisme qui doit notamment être conforme à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Ce document a le souci d'inclure une diversité des critères d'amélioration de la mobilité de même que des éléments se rapportant aux impacts des infrastructures de transport.

Finalement, le Projet de ville se fonde sur les quatre orientations incontournables de la Ville de Montréal, c'est-à-dire : accélérer la transition écologique, renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion, amplifier la démocratie et la participation et stimuler l'innovation et la créativité (Montréal 2030). Les deux premières sont de grandes orientations ayant des impacts sur le territoire et les secondes correspondent à des moyens de rencontrer ces objectifs. Par ailleurs, le Projet de ville s'articule autour de trois échelles d'intervention : la métropole, le quartier et le bâtiment. Bien qu'elles soient liées au territoire, ces échelles placent l'humain au premier plan.

Pour conclure, M. Lacasse précise que « pour nous, l'activité d'aujourd'hui s'inscrit dans cette démarche, autant pour le Projet de ville que pour le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 ». Le mini-colloque permet concrètement d'enrichir les réflexions.

## Sophie Paquin

### Le développement social urbain

Quand on parle de développement social urbain, il s'agit tout d'abord de l'ensemble des processus qui vont permettre aux individus de développer leur potentiel et de participer activement à la vie urbaine. On parle notamment de la vie économique, de la vie sociale, de la vie en société, etc. Ensuite, cela signifie aussi d'obtenir « sa juste part de l'enrichissement collectif ». C'est donc l'ensemble des processus qui vont permettre aux individus de se développer, de participer et de recevoir en échange. Le développement social urbain correspond aussi à l'ensemble des moyens qu'une collectivité va se donner pour progresser et donner un pouvoir d'action et de décision aux citoyens (*empowerment*). Il s'agit de mettre en place des moyens pour que la collectivité se développe économiquement, socialement et culturellement. Le tout est possible qu'avec certaines conditions. Comme par exemple, des milieux de vie sécuritaires, stimulants, inclusifs et égalitaires, qui facilitent la participation des femmes et le développement durable. Le développement social urbain implique donc une série de valeurs comme l'inclusion, l'égalité, la participation, la dignité des personnes et la justice sociale.

### Les infrastructures de la vie quotidienne

Comment peut-on faire en sorte que la planification du territoire regroupe des éléments typiquement sociaux comme le logement, la sécurité urbaine et alimentaire, l'égalité entre les sexes, l'employabilité, etc.? Mme Paquin propose que pour y arriver, il soit possible d'utiliser le concept des infrastructures de la vie quotidienne et de prendre en considération le *care*. Ce dernier correspond à la notion du prendre soin des autres et de soi, mais aussi de sa ville et de son environnement. On peut aussi ajouter que dans la théorie des infrastructures de la vie quotidienne de même que dans son application, il y a l'intégration de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS +). L'origine de la théorie des infrastructures de la vie quotidienne renvoie à des conceptions présentes dans les pays scandinaves. D'une part, ces pays ont déjà réfléchi à l'égalité homme-femme, et d'autre part, ils ont un climat semblable au nôtre. Ce concept a aussi été repris et transformé par la ville de Vienne. Beaucoup d'instances européennes ont fait la promotion de l'approche des infrastructures de la vie quotidienne et de ses principes. Cela a mené à des politiques du *Gender Mainstreaming*, c'est-à-dire l'approche intégrée d'égalité. La théorie des infrastructures de la vie quotidienne prend en considération le *care*. Celui-ci équivaut surtout à la matérialisation physique de certains rôles sociaux « du prendre soin de ». Ces rôles sont encore majoritairement réalisés par les femmes. On peut notamment penser aux déplacements dans la ville effectués par les femmes, comme l'accompagnement des enfants, des personnes âgées, de soi-même, etc. Cela équivaut à plusieurs déplacements dans la journée et donc, à plusieurs lieux urbains possédant chacun une forme d'appropriation distincte ainsi que des symboliques et des usages propres.

Que sont les infrastructures de la vie quotidienne? Elles correspondent aux activités intermédiaires entre le ménage privé et l'espace public. C'est-à-dire l'espace des commerces, le monde du travail, etc. Il s'agit de la structure du quartier et de toutes les activités qui vont soutenir



les résidents et les résidentes (logements respectueux de l'environnement, services de proximité, milieux d'emplois, accessibilité aux transports, etc.). Ici, les structures correspondent aux infrastructures physiques, mais aussi sociales. L'exemple de Vienne est inspirant avec un modèle d'habitation où l'on retrouve différentes typologies de logements, avec différents types d'accès et de rangements, des espaces de vie communautaire, des espaces intérieurs et extérieurs variés pouvant accueillir différents usages et des aménagements faits pour les enfants et les rencontres sociales. On y retrouve une bonne accessibilité physique, mais aussi économique. La sécurité des personnes, dont celles des enfants, est importante dans cette approche. Ainsi, dans le modèle de Vienne, l'aménagement des quartiers, des bâtiments et des logements est réalisé avec l'objectif de favoriser une surveillance naturelle des lieux communs. Un autre élément important est la consultation des femmes et les ateliers de *codesign* avec les usagers et usagères. En fin de compte, les infrastructures de la vie quotidienne bénéficient à tous et toutes. L'objectif est de faciliter la vie des personnes, de favoriser l'égalité des rôles et d'améliorer l'accessibilité aux ressources diverses, en considérant tous les âges, toutes les classes sociales et tous les groupes ethniques. En conclusion, si la ville par son aménagement, son système de transport et ses programmes facilite le *care* (le prendre soin de), cela devrait être plus facile de partager les rôles reliés au *care* (entre les hommes et les femmes).

## Sylvie Paré

### L'accessibilité à l'espace public dans Hochelaga Maisonneuve

Dans le cadre de ce mini-colloque, Mme Paré a présenté une recherche appliquée et financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Plus précisément, cette présentation fait partie d'un projet beaucoup plus large portant sur les transformations socio-ethniques de quartier, notamment celui de Hochelaga-Maisonneuve. Cette présentation est issue d'un article rédigé avec Sandrine Mounier, doctorante en Études urbaines. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est en transformation accélérée depuis les années 2000 et possède une grande diversité sociale et ethnique. On peut aussi y remarquer une immigration croissante. Toutes ces transformations se produisent sur un fond de gentrification accélérée. Pour la recherche, deux approches méthodologiques ont été utilisées, c'est-à-dire une approche quantitative et une approche qualitative. Cela a mené à des observations directes pendant l'été 2018 et pendant l'été 2019. Les deux mêmes étudiantes chercheuses ont procédé à l'ensemble de la collecte de données, et ce, avec des conditions climatiques identiques (beau temps). Cela a mené aussi à la cueillette de données qualitatives pendant l'été 2019. Les données ont été collectées à partir d'un petit entretien *in situ* administré par une seule personne auprès des usagers passifs (étant assis) des deux places publiques.

Ces deux places publiques sont: la place Simon-Valois et la place Gennevilliers Laliberté. Celles-ci ont été sujettes à des opérations d'aménagement majeures, l'une en 2002 et l'autre en 2006. Il s'agit de places publiques avec des passés historiques importants, mais distincts. Les deux places renvoient à un imaginaire collectif typiquement montréalais. Dans le cas de la place Simon-Valois, jusqu'en 1990, il s'agissait d'un passage d'une voie ferrée transformé en place

publique située au cœur de Hochelaga et donnant sur la rue commerciale Ontario. Actuellement, elle forme un lieu privilégié pour l'établissement de nouveaux commerces, de petits cafés et de restaurants. Ceux-ci sont fréquentés surtout par les nouvelles populations du quartier. La place Simon-Valois est assez minéralisée et arbore peu de végétalisation. On y retrouve des bancs en pierre et beaucoup de béton. La place fait référence à son passé industriel avec un passage pour piétons au centre, rappelant l'ancienne voie ferrée. La place Gennevilliers Laliberté, de son côté, est contigu à l'ancien Marché Maisonneuve. Un emblème historique de Montréal, cet ancien marché accueille maintenant une garderie et certains services. Un nouveau marché s'est établi sur la place. Celle-ci a été aménagée d'allées d'arbres avec une perspective visuelle sur l'ancien Marché Maisonneuve. Les deux places sont donc aménagées différemment, mais elles sont aussi utilisées pour des fins distinctes.

L'analyse a porté sur les différents usages (passifs et actifs), les différents groupes ethniques, etc. Le tout, en faisant une analyse différenciée entre les hommes et les femmes. À la suite des observations et des données recueillies, quelques conclusions ont été tirées. Effectivement, les personnes provenant des minorités visibles étaient plus présentes à la place Simon-Valois qu'à la place Gennevilliers Laliberté. Il y a donc un contexte plus diversifié à Hochelaga (place Simon-Valois). Une autre observation importante serait qu'effectivement, les femmes gèrent leurs déplacements en fonction du *care*. Plus précisément, elles sont plus souvent à sortir ou à entrer dans les commerces à proximité des deux places. De plus, les femmes étaient souvent accompagnées de leur(s) enfant(s). Lors des observations, aucun comportement hostile n'a été répertorié. À la place Simon-Valois, les gens étaient nombreux à s'installer aux mêmes endroits et dans le cas de la place Gennevilliers Laliberté, les gens préféraient s'installer à plusieurs endroits de manière plus diffuse. Pour la place Simon-Valois, il a été possible d'observer surtout des hommes très souvent en fauteuils motorisés, et des résidents vivant depuis plus de 50 ans aux alentours (habitués). Ceux-ci s'approprient surtout le centre de la place. Il s'agit donc d'une appropriation exclusive d'une partie de la place par un groupe de la population. Or, aucun groupe social ne semble exclu des deux places publiques. Les usagers et usagères semblent aussi cohabiter pacifiquement, et ce, même s'ils n'interagissent pas vraiment. Finalement, selon certains auteurs, la pratique des sports et la flânerie dans l'espace public sont plutôt le fait des hommes. Les résultats obtenus semblent corroborer cette théorie.

## L'auditoire pose des questions sur la recherche présentée

Question: Est-ce que les observations ont aussi été réalisées la nuit ? Est-ce qu'il y a eu différents moments d'observation ?

Réponse : *Effectivement, les observations ont été réalisées lors de quatre moments différents, c'est-à-dire la fin de semaine et la semaine ainsi qu'en soirée et en journée. Toujours par beau temps.*

Question: Est-ce que vous vous êtes rendu jusqu'au « pourquoi » des résultats ? Est-ce que vous avez réfléchi sur les raisons derrière ces habitudes et ces comportements ?

Réponse : *Actuellement, le projet doit être complété par une enquête auprès des résidents, qui habitent près de ces places publiques, afin de connaître davantage leur perception. Cela va de même, pour ceux qui occupent l'espace en fauteuil motorisé, c'est-à-dire un segment de population qui vient surtout de Hochelaga et qui utilise la place publique pour socialiser.*

Question: Quand on fait des observations sur les personnes qui sont sur la place, on ne voit pas les personnes qui ne sont pas là ou qui ne sont plus là suite aux transformations. Qu'est-il arrivé des personnes plus marginalisées qui disparaissent souvent après les transformations de places publiques ? Est-ce qu'il y avait des données avant/après pour comparer les différentes populations ? Comment cela a-t-il changé ?

Réponse : *Effectivement, les chercheuses ont travaillé à constituer une base de données sur le foncier, sans avoir parlé pour l'instant aux gens directement à propos de leurs perceptions du changement. On sait déjà que la gentrification fait son œuvre assez sérieusement dans la partie sud-ouest du quartier, là où il y a une revitalisation urbaine intégrée (RUI). L'analyse de ces données se poursuit actuellement. En revanche, il y a des choses qui sont difficilement saisissables mis à part lorsqu'on fait des entrevues en profondeur. Il y a eu des entrevues en profondeur avec des acteurs clés du quartier à partir desquelles on a dégagé plus de substance. Il faudrait encore aller plus loin avec des entrevues en profondeur avec des résidents.*

## **Guillaume Ethier**

### *Le Placemaking*

M. Éthier a présenté une partie des travaux de recherche qu'il effectue en collaboration avec La Pépinière. D'ailleurs, ces travaux de recherche ne sont pas encore complétés. Somme toute, ils ont pour objectif de déterminer les impacts des projets de *Placemaking*. Le *Placemaking* correspond à une pratique par laquelle on active ou on réactive des places publiques par des aménagements, mais aussi par une programmation culturelle. Il s'agit d'ajouter une couche de vie sociale et d'activités. De plus, on vise aussi à mutualiser la responsabilité de la gestion des places publiques avec les citoyens et citoyennes. Plus précisément, cette pratique permet d'amener la population à participer davantage, et ce, à travers l'intervention d'organismes communautaires. Cela incite les citoyens et citoyennes à proposer des projets et des possibilités de changement dans l'aménagement des espaces publics. De manière générale, il s'agit de créer des espaces qui ont la particularité de diversifier les fonctions. De ce fait, au lieu de ségréguer les usages, on est plutôt dans une espèce de « bouillabaisse » (mélange des fonctions). Pour ce qui est de la recherche, elle consiste à travailler avec ces espaces (de *Placemaking*) et d'observer leurs effets concrets (impacts). Cette recherche tente essentiellement de voir comment la pratique du *Placemaking* peut ajouter de la valeur ainsi que des options à la gestion municipale. M. Éthier a précisé que la Ville de Montréal avait déjà compris l'intérêt de ce type de pratique. Il a poursuivi en indiquant que tout cela s'inscrit dans la perspective du développement agile. La durabilité et la permanence ne sont pas des synonymes. En effet, il est possible de flexibiliser l'offre dans les

espaces publics de la ville, et ce, en étant plus agile et plus rapide. Il est également possible de modifier les sites au fur et à mesure de leur utilisation.

## La recherche et l'enjeu de l'ère numérique

Ce travail de recherche a commencé en 2018. Actuellement, il se poursuit dans le but de compléter la recherche, tenant compte de la réalité de la pandémie et de l'après. M. Éthier précise que le problème qui les intéressait était de comprendre l'effet des pratiques de *Placemaking* sur les quartiers, sur les résidents et les résidentes et éventuellement, sur les riverains et riveraines (près des sites en question). Il met aussi en avant un enjeu de sociabilité important et intéressant : la question plus générale du passage collectif à l'ère numérique. Ce passage fait en sorte qu'il y a de plus en plus de gens en situation d'isolement social. Plus précisément, l'ère numérique provoque de moins en moins de contacts entre les gens dans l'espace réel. La recherche (en général) nous indique pourtant qu'il s'agit de contacts importants et structurants dans nos vies. On peut alors se demander si l'espace traditionnel est en mesure de générer cette énergie précieuse et de faire en sorte que l'on soit en contact les uns avec les autres. De plus, ce potentiel des espaces publics pour diminuer l'isolement social est devenu important dans un contexte où le besoin de contacts interpersonnels a été amplifié par la pandémie. La troisième phase du projet de recherche a consisté à analyser le meilleur de ce qui avait été réalisé dans la dernière année. Pour ajouter, cette phase propose de concevoir si les actions de *Placemaking* entreprises en 2020 et 2021 sont en mesure d'offrir des lieux où l'on peut entrer en contact les uns avec les autres, tout en restant en sécurité. À titre indicatif, le titre de la troisième phase de la recherche correspond à : Le *Placemaking* comme moyen de relance des espaces publics dans l'après Covid-19 (pandémie).

## Quelques résultats

M. Éthier a poursuivi en discutant de quelques résultats obtenus. Tout d'abord, quand la réflexion a commencé en 2018, elle concernait les utilisateurs et utilisatrices des espaces. Qui étaient-ils ? Afin d'y répondre, il y a eu un sondage auquel ont participé 250 personnes. Ce sondage a révélé que les utilisateurs et utilisatrices allaient surtout au Village au Pied-du-Courant et aux Jardins Gamelin. Les gens s'y rendaient en soirée et surtout, pour les activités organisées. Il s'agit donc d'endroits où il y a un aménagement, mais où il y a une programmation d'activités. À partir du moment où l'on programme des activités, cela crée un prétexte pour visiter le site. La perception de ce type de projet est largement positive. En d'autres mots, il s'agit d'un apport positif à la ville. Les sites de *Placemaking* sont des endroits qui permettent une forme de convivialité, c'est-à-dire des conditions positives pour entrer en contact avec autrui. Cette convivialité peut être renforcée dans des lieux où l'on a des activités, une gestion du site et une programmation.

Un autre résultat intéressant résultant de la recherche concerne le mode d'accès aux espaces publics. Les gens se rendaient sur les différents sites en transport actif. Ce sont aussi des lieux où l'on est apparemment peu inquiet de s'y rendre le soir. De plus, il y avait de l'achalandage et beaucoup de participants et participantes qui étaient à l'aise d'y aller seuls. Ces projets peuvent contribuer à la cohésion sociale et compléter l'offre sociale et urbaine d'un quartier. D'ailleurs, en questionnant les gens sur le capital social qu'ils pouvaient gagner dans le fait de participer à ces

activités (sites de *Placemaking* dans leur quartier). Il a été possible de constater que sur 115 personnes, la moitié avaient rencontré des personnes qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Ensuite, le quart de ces personnes sont restées en contact d'une manière ou d'une autre avec les personnes rencontrées. Finalement, la deuxième phase du projet de recherche de 2019, qui se concentrait sur les riverains et riveraines, a permis de constater la présence de très peu de conflits. Il est important de préciser que les gens qui habitent près des sites sans les fréquenter ont précisé apprécier le fait qu'il y ait des personnes le soir, des enfants et des personnes âgées. La troisième phase, quant à elle, permettra de découvrir quels sont les effets d'un espace au moment où il est activé par rapport au moment où il ne l'est pas. Pour cette phase, la méthode des photos sera utilisée.

## L'auditoire pose des questions sur la recherche présentée

Question : Il a été mentionné que la phase trois est en cours de réalisation et que les observations seront faites à partir de photos. Est-ce que vous allez faire un montage de photos en accéléré afin de voir la dynamique du lieu ?

*Réponse : Effectivement, mais pas uniquement cela. D'une part, il va y avoir des entretiens semi-dirigés (population et bénévoles). Il a été difficile d'observer, durant les derniers mois, la façon dont les interventions ont évolué puisque les règles sanitaires changent constamment. Or, il est possible de remarquer que pour l'année 2020, l'ensemble des interventions qui ont été faites par la Ville sont inscrites dans l'idée d'agir plus rapidement (ex. des corridors de déplacements). Le but de la recherche est de comprendre ce qui se passe en ce moment dans ces espaces. Est-ce qu'il y a des moyens d'avoir des contacts d'une façon sécuritaire et de vivre collectivement ensemble ? La photographie semble être un moyen de voir comment cela évolue.*

## Winnie Frohn

### Retour sur les présentations précédentes

Mme Frohn identifie ce qui émerge dans les présentations précédentes. Il s'agit de l'importance de la culture et de l'animation. En effet, la culture a été abordée dans tous les exposés de ce colloque. Avec la présentation de Mme Paquin, on peut estimer que toutes les infrastructures de la vie quotidienne ont un impact social. C'est important pour nous, hommes et femmes, de réaliser que les trottoirs, par exemple, ont un effet sur la qualité de nos vies. Avec la présentation de Mme Paré, on a retrouvé l'idée de la convivialité tout comme dans la présentation de M. Éthier. D'ailleurs, dans la recherche de M. Éthier, il est intéressant de s'interroger sur les perceptions et le vécu des riverains et riveraines de ces sites transformés. En revanche, il serait aussi intéressant de s'intéresser aux différentes échelles des activités, par exemple de faire une distinction entre les grands spectacles (comportant potentiellement des nuisances pour les riverains et riveraines) et les plus petites animations permettant la communication avec autrui. La pandémie de Covid-19 nous rappelle d'ailleurs l'importance de la convivialité à l'échelle locale.

Cette pandémie a beaucoup affecté notre façon de voir notre environnement, nos logements et notre intérieur. Mme Frohn identifie aussi un angle peu traité dans les trois exposés précédents, soit la qualité de vie dans les banlieues. Elle a également mentionné que bien que l'on discute de la planification urbaine de Montréal, il se déroule en même temps différents événements de concertation portant sur la Stratégie nationale sur l'aménagement de nos territoires du gouvernement du Québec et cette dernière aura fort possiblement un impact sur les discussions portant sur les plans d'urbanisme des villes. L'alliance Ariane, qui regroupe de nombreux intervenants et intervenantes de la société civile intéressés par la question, a produit des documents et a organisé des événements de réflexion pour développer cette vision nationale et conseiller le gouvernement. Finalement, Mme Frohn nous rappelle qu'il reste toujours un écart inquiétant entre les revenus et les conditions de vie de plusieurs groupes de la population. L'importance de prendre en compte les changements climatiques ne doit pas non plus être négligée.

### L'analyse différenciée selon les sexes et le *care*

Regarder les enjeux d'aménagement sous l'angle des conditions de vie et des perspectives des femmes peut s'avérer être un outil intéressant. À titre d'exemple, Mme Frohn nous suggère de regarder l'aménagement pour les personnes âgées. Bien que l'on sache que toutes les femmes ne sont pas des personnes âgées, on sait que la majorité des personnes âgées sont des femmes. L'une des premières contraintes à la convivialité des lieux est l'absence de toilettes. Quand on vieillit, le besoin de toilettes est impératif. Cependant, c'est aussi le cas pour plusieurs tranches de la population. Notamment, c'est le cas pour les hommes âgés, mais c'est aussi le cas pour les enfants et les femmes de tout âge (hygiène, etc.). L'argument de Mme Frohn est que si l'on répond aux besoins des femmes, on répondra aussi aux besoins des autres segments de la population, tels que les enfants, les personnes âgées et de nombreux hommes. De la même façon, les femmes ont majoritairement des responsabilités par rapport aux enfants et aux personnes âgées. En effet, les personnes qui sont des proches aidants ou qui prennent soin de la famille sont très souvent des femmes. On peut prendre aussi l'exemple de l'aide aux personnes ayant toutes sortes de handicaps. Les statistiques montrent encore aujourd'hui ce fait, c'est-à-dire que les rôles liés au *care* sont majoritairement effectués par des femmes. Ces rôles sociaux affectent la vie des femmes notamment, en les amenant à faire des déplacements multiples (multitâches). Effectivement, en plus de leurs propres tâches, elles ont aussi majoritairement celles liés à avoir des personnes dépendantes à leur charge. Elles se retrouvent donc avec de nombreux arrêts qui complexifient ou rallongent leurs déplacements pour tout réaliser. Ceci renvoie à l'importance de raccourcir ces déplacements et ces trajets multitâches grâce, entre autres, à une proximité des services de base, des commerces et loisirs, des lieux de cultures, etc. Plus précisément, cette proximité permet d'exercer les rôles reliés au *care* en ayant un peu plus de temps pour soi-même, car moins de temps est consommé dans les déplacements multitâches. Ensuite, si l'on aménage les logements de sorte qu'ils comportent de larges fenêtres offrant une vue sur l'extérieur comme sur des lieux communs sécuritaires, il sera plus facile de laisser les enfants sortir jouer dehors, tout en réalisant les tâches à l'intérieur du domicile. Encore une fois, si l'on s'attarde à répondre aux besoins des personnes qui exécutent majoritairement ces tâches, soit les femmes, on leur donne un coup de main ainsi qu'à toute la population. À cet

effet, prenons l'exemple des adolescents et adolescentes qui pourraient ainsi sortir dans la ville sans avoir besoin d'être transportés par leurs parents.

Mme Frohn a poursuivi en exposant différents enjeux touchant les femmes, mais dont les solutions auraient des répercussions positives sur plusieurs groupes de la population. Les femmes sont encore moins représentées en politique municipale que leurs homologues masculins. Elles peuvent être sujettes à certaines discriminations. Si l'on essaie d'enrayer ces discriminations, on pourrait éventuellement aider d'autres groupes de la population qui sont aussi sujets à la discrimination. De même, la majorité des personnes qui ont un faible revenu sont des femmes. Si l'on réalise des actions pour aider les femmes à faible revenu, on augmente les possibilités d'aider par le fait même les autres personnes qui sont elles aussi en situation de précarité. Par ailleurs, le *care* implique aussi une émotivité et donc une tendresse face aux personnes dépendantes. Le « prendre soin de » et son affectivité concerne aussi l'entretien et la préservation de notre environnement. Finalement, il y a l'évidente question de la violence interpersonnelle qui va plus loin que l'insécurité elle-même. Les femmes subissent de la violence chez elles, mais elles vivent aussi une certaine insécurité dans l'espace public. C'est également le cas chez certains hommes, par exemple, les hommes homosexuels. Si l'on rend les lieux plus sécuritaires, on aidera par le fait même de nombreuses tranches de la population et pas seulement les femmes. Au-delà de la question à savoir s'il y a une différence entre les hommes et les femmes et si cette différence provient du conditionnement ou de la nature, il n'en demeure pas moins que dans la réalité, il y a effectivement des différences. C'est pourquoi il est essentiel d'offrir une diversité. Mme Frohn propose finalement quelques critères à retenir lorsqu'on évalue un projet :

- ☉ L'impact sur le quotidien ;
- ☉ La présence de logements abordables, appropriés et adaptés ;
- ☉ Les impacts sur la qualité de vie ;
- ☉ L'impact sur la qualité du cadre de vie (la présence d'une architecture qui est flexible) ;
- ☉ L'impact sur la santé ;
- ☉ La protection de l'environnement
- ☉ L'accessibilité prioritaire aux piétons et piétonnes et au transport en commun. Cela n'implique pas seulement de se rendre rapidement du point A au point B, mais de le faire en sécurité et en étant confortable (ex. pas d'îlot de chaleur) ;
- ☉ La convivialité et l'échelle humaine ;
- ☉ L'idée de penser en termes de réseau ;
- ☉ La présence de services et commerces de proximité (des services de garde, des équipements culturels, sportifs et de loisirs, etc.) ;
- ☉ La présence d'emplois de qualité ;
- ☉ Une diversité de choix
- ☉ La sécurité urbaine.

## 4. La discussion

Deux questions sont soumises aux conférenciers et conférencières et à l'auditoire pour amorcer la discussion.

Première question : le sujet à prioriser

**À la lumière des échanges d'aujourd'hui, de vos connaissances, de vos expériences, à quelle(s) problématique(s) du développement social urbain le Projet de ville et ultimement le PUM 2050 devraient-ils répondre en priorité ?**

- **Sylvie Paré** : Ils devraient répondre à la question de l'équité : l'équité par rapport au territoire et aux aménagements, l'équité pour tous et toutes à n'importe quel âge et pour n'importe quels groupes ethniques. Il faut s'organiser pour que la vie soit conviviale et qu'elle le soit aux trois échelles mentionnées dans le premier exposé.
- **Guillaume Ethier** : Il n'y a pas de réponse unique à proprement dit. Il y a toute une hiérarchie de problématiques à traiter. De manière transversale, si je pouvais ajouter mon grain de sel, je pense qu'on sous-estime encore à quel point les conditions de l'ère numérique sont en train de changer énormément notre appartenance à la ville depuis les dix dernières années. On a intégré à la fois les médias sociaux et les téléphones intelligents. Cela fait en sorte que désormais, on parcourt la ville en étant toujours dans une espèce de contexte d'ubiquité constante, c'est-à-dire qu'on est ici, mais ailleurs en même temps (médias sociaux, internet, etc.). Il y a comme un déplacement des sphères où l'on négocie l'espace public vers le virtuel. Cela laisse un vide dans le fonctionnement des villes. Nicolas Marc (dans un texte traitant de l'habitation) disait de s'imaginer une journée type, soit passer le jour chez vous à travailler dans votre lit sur votre ordinateur portable en échangeant des courriels et commentant des informations en ligne. Puis, fermant votre ordinateur portable, vous sortez de la maison le soir et vous allez vous promener dans la rue afin de prendre une bouffée d'air et de vous reposer. Dans ce contexte, qu'est-ce qui devient l'espace public et qu'est-ce qui devient l'espace privé?
- **Winnie Frohn** : La priorité principale consiste à l'enjeu du logement et pas n'importe quelle sorte de logement. On l'observe avec le confinement, certaines personnes ne peuvent sortir que sur leur balcon en raison des différentes restrictions. C'est important d'avoir un balcon en premier lieu. Le logement social, communautaire et abordable devrait être une priorité pour les villes et le gouvernement. En effet, si l'on possède un logement adéquat, on peut alors se concentrer sur autre chose. Sinon, le logement adéquat est la priorité de base, il peut devenir une obsession pour les ménages mal pourvus. L'autre priorité pour moi serait la question de l'animation dans les places publiques. Si l'on veut cette convivialité et si l'on veut que les gens se parlent, il faut que les villes et la société civile y travaillent. La solution est l'animation (pas nécessairement de gros spectacles) afin de stimuler les gens à échanger entre eux. L'objectif est de développer cette fameuse cohésion sociale.



- **Participant 1** : Comment est-ce qu'on travaille avec l'enjeu du profilage social et racial (police) ? Dans tous les projets de revitalisation urbaine, de création de place publique, de *Placemaking*, etc., cela vient souvent avec une augmentation du profilage social et racial. Par exemple, il y a un rapport ethnographique qui a été réalisé sur le Village. Celui-ci intègre une approche intersectionnelle vraiment poussée. Une des conséquences de cette approche serait que les personnes interviewées, les personnes LGBTQ+, les personnes bispirituelles, les personnes marginalisées et les personnes consommatrices de drogue habitant le Village témoignent de l'augmentation du profilage social et racial, notamment avec la transformation des espaces comme les Jardins Gamelin. Comment est-ce qu'on arrive à penser ces projets d'amélioration en intégrant aussi cette vision ?
- **Participant 2** : La préoccupation de l'équité dans la ville en général. Au-delà de prioriser l'équité, c'est comment la promouvoir. Entre autres, on a beaucoup parlé de l'importance du focus sur les femmes afin d'avoir une lecture inclusive de la ville. Or, on semble avoir peu parlé de l'intersectionnalité, des enjeux socio-économiques et du fait que tous les espaces de la ville ne sont pas les mêmes pour tous et toutes. On a aussi une vision dite « très quartier central » de la ville. La question de la ville très polycentrique où tout est accessible semble oublier un peu l'unité de la ville. Il faut avoir une vision où les trois échelles se relient entre elles. La réflexion n'est pas aboutie. Alors, il y a beaucoup d'intuitions et de préoccupations comme cela causant des inconforts aux personnes marginalisées et celles qui risquent de le rester. On parle beaucoup de la gentrification "verte" et de toutes les pratiques analogues qui attirent des personnes souvent similaires. Or, on ne pense pas nécessairement à atteindre les personnes réticentes. Pour moi, l'équité est fondamentale, mais il reste à comprendre comment l'on peut l'atteindre. Il faut partir des besoins des personnes et ne pas leur imposer une vision de ce dont elles devraient bénéficier qui peut-être ne les intéresse pas.
- **Sophie Paquin** : Une question vient à l'esprit : comment intégrer les personnes qui sont plus en marge? Comment amener cet enjeu dans la réflexion et la vision de la ville? Est-ce que les consultations constituent une démarche suffisante ? Est-ce que les consultations permettent de rejoindre ces personnes ?
- **Participant 2** : De la même façon que l'équité, la vraie question correspond plutôt à comment réaliser les consultations. Est-ce qu'on les réalise selon des pratiques où les gens se déplacent ou est-ce qu'on se déplace vers les gens ? Est-ce que les gens disposent des codes sociaux ? Est-ce que les plus démunis.es et les moins habitués.es à la consultation y ont un accès facilité?
- **Winnie Frohn** : À propos du profilage social, c'est là où je pense qu'effectivement l'animation est extrêmement importante. Grâce à l'animation, on peut faire des activités qui incluent tout le monde. Pour la question de l'équité, je pense qu'un des grands problèmes est la spéculation foncière qui affecte particulièrement les quartiers centraux. On devrait utiliser une autre forme d'impôt foncier pour tous les logements qui ne sont pas

à but lucratif. Un des enjeux c'est que la ville dépend des taxes foncières et elle peut être moins tentée de faire ce genre de logement. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles il devrait y avoir un quota de logements sociaux d'aussi bonne qualité que les autres dans chaque quartier. Toutes ces personnes sont des citoyens et citoyennes avec des droits et des responsabilités qui méritent d'être traitées équitablement.

En ce qui a trait à la consultation publique, j'ai vécu une expérience enrichissante à la Commission femmes et Ville de Québec. On voulait rejoindre les femmes, car effectivement, ces dernières avaient moins tendance à venir lors de consultations ou à parler lors d'assemblées. Nous avons constaté qu'afin d'amener les gens à participer, il faut trouver des solutions beaucoup plus personnalisées, par exemple, la carte postale (expérience vécue). Il y a aussi le théâtre d'intervention où l'on peut très bien, sur une place publique, organiser une pièce de théâtre où l'on demande aux gens d'intervenir. Il y a plusieurs façons d'entrer en contact avec la population sans toujours faire ce qu'on fait habituellement.

En ce qui concerne le centre-ville, effectivement, on peut se demander à quoi celui-ci va ressembler dans les prochaines années. Je pense personnellement qu'il va falloir le repenser en termes de pôle dans chaque quartier, que cela soit une artère commerciale, un centre d'achat, etc. Je pense qu'on va toujours avoir besoin du centre-ville d'une part pour la convivialité, mais aussi pour les gens qui y travaillent et qui ont besoin de partager de l'information.

- **Pascal Lacasse** : En ce qui concerne la question des consultations, il est utile de préciser que nous avons tenté dès le début de la démarche, avant que la pandémie arrive, d'aller voir certaines populations ciblées. Or, c'est vraiment en faisant des « *focus groups* » qu'on a pu aller chercher plus de gens et qu'on a pu discuter avec des familles monoparentales, des adolescent(e)s, des personnes de la diversité, etc. Quand on a consulté les différents groupes de la diversité, je me suis rendu compte que les participants et participantes étaient surtout des personnes blanches (femmes). Effectivement, on n'a pas accès à la diversité, on a accès à un interprète de la diversité. Cela nous empêche d'avoir une discussion franche et honnête avec ces gens. Il faut donc trouver un moyen de les rejoindre directement sans passer par les intermédiaires. En fin de compte, il est difficile d'aller chercher les gens de la diversité.

Pour répondre à la question de Mme Frohn et plus précisément, la question des femmes qui prennent soin des autres. J'ai été 18 ans au ministère des Transports et c'est exactement ce que j'ai observé. À partir du moment où l'on parle d'accessibilité universelle et des préoccupations qui entourent l'humain, les comités et équipes de travail sont surtout composés de femmes. Une fois dans leur discipline, on voit que les hommes et les femmes se concentrent sur des sujets différents.

- **Sophie Paquin**: On voit aussi qu'il y a un enjeu de valeur. Ce n'est pas tant de transformer les gens pour que tous et toutes adoptent les idées, sujets et valeurs de ceux et celles qui

dominant le jeu politique et social, mais plutôt de faire en sorte que ce ne soit pas seulement ces mêmes préoccupations et sujets qui se voient attribuer le plus de valeur. C'est peut-être d'arriver à un meilleur équilibre entre toutes.

- **Participant 3** : La question de la mobilité. Nous avons parlé de la liberté de mobilité à proximité du lieu de résidence, mais nous n'avons pas parlé de la mobilité à plus grande échelle, que ce soit pour les différents quartiers de Montréal ou ses banlieues. Pourtant, ce genre de mobilité pourrait aussi participer à établir une certaine équité. Ça ne devrait pas être seulement ceux et celles qui détiennent une voiture qui ont la possibilité de se déplacer plus que les autres. Ceci devrait être intégré dans le futur Plan d'urbanisme et de mobilité de Montréal.
- **Guillaume Ethier** : J'aimerais ajouter un commentaire par rapport à ce qui a été dit plus tôt au sujet des personnes marginalisées et des sites activés. Effectivement, il s'agit d'un enjeu. J'ai l'impression que dans le cas des Jardins Gamelin, c'était adéquat au départ. Or, à partir de la première année, cela n'a peut-être pas évolué dans le bon sens. Il y avait des populations itinérantes qui occupaient toujours les lieux. Les bancs avaient été convertis pour permettre aux gens de dormir. Cependant, le site a été réformé d'année en année et semble se refermer de plus en plus sur lui-même. Cela touche peut-être une question fondamentale difficile à régler avec ce type d'activités. Plus précisément, comment indiquer qu'il y a de la vie en même temps qu'il y a de l'activité sans faire de violence symbolique, c'est-à-dire sans indiquer que cet espace n'est pas destiné à tout le monde. Il y a souvent des malentendus autour de cela. S'il y a une solution à ce problème, cela passe par la concertation avec les acteurs et actrices du milieu et les organismes. Quelquefois, il suffit de s'asseoir et de discuter de ces questions afin de faire comprendre aux gens qu'on ne veut pas les repousser en marge et que même au contraire, ils sont invités.
- **Sophie Paquin** : Cela nous rappelle qu'il faut avoir des espaces organisationnels pour échanger et partager ces préoccupations.
- **Participant 4** : Pour les problématiques prioritaires par rapport au Projet de ville et au PUM 2050. Je trouve que nos expériences avec la Covid-19 devraient être considérées dans une optique de gestion de risque. En effet, cela a un impact sur toutes les autres problématiques. Au lieu d'être en réaction à une future crise sanitaire, il faudrait avoir en tête ce qu'on doit faire dans une future situation similaire. Notamment, parce que cela a teinté notre façon de vivre et parce que cela a créé des écarts et des contrastes plus forts.
- **Sophie Paquin**: À cet effet, il faudra se donner le temps de regarder les impacts que cela a eu pour apprendre, réfléchir et mieux s'orienter.

## Deuxième question : les solutions prometteuses

**Est-ce qu'il y a des solutions qui semblent plus prometteuses ou efficaces ? Quelles solutions pourraient être mises de l'avant dans le Projet de ville et le Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 afin de répondre aux différents enjeux discutés et aux éléments de développement social urbain ?**

- **Sylvie Paré** : Quand dans notre recherche nous abordions la question du foncier, dont la valeur est en hausse (notamment dans la zone de revitalisation urbaine intégrée dans Hochelaga-Maisonneuve), nous proposons l'idée de créer une réserve foncière. Ceci permettrait qu'on puisse éventuellement garder les valeurs foncières à un niveau plus stable et que les populations ne soient pas repoussées plus loin dans des quartiers périphériques et répondant moins à leurs besoins. Si les quartiers s'améliorent, il faut s'assurer qu'il y ait une certaine stabilité dans la population. Des moyens existent donc, mais ce n'est pas nécessairement facile de convaincre les acteurs politiques ou encore du privé d'aller de l'avant avec des solutions qui sont effectivement plus équitables.
- **Participant 5** : Je pense que lorsqu'on réalise des projets, que cela soit une bibliothèque ou un musée, on devrait les réaliser sur des terrains où il est propice d'implanter une place publique en même temps. Nous sommes d'ailleurs en train d'élargir la notion de culture à la Ville. C'est plus que la culture avec un grand « C », c'est la culture de la vie (ex. boire un café, se promener dans la rue, etc.). Cela fait partie de notre façon de vivre en ville. Nous devons implanter et localiser nos infrastructures dans des endroits où il est possible de bonifier la façon de vivre en ville (notamment les trajets quotidiens). Il faut insister sur le fait que ces espaces doivent être accompagnés d'une base qui va pouvoir se développer à long terme («base culturelle », c'est-à-dire avec une place publique conviviale facilitant les échanges entre les personnes, des commerces et services de proximité, un environnement urbain agréable agrémentant notre façon de vivre la ville, etc.). Avant, on appelait cela des équipements municipaux et ceux-ci étaient surtout refermés sur eux-mêmes (nombre de sièges, pieds carrés, etc.) Cela ne devrait plus être le cas. Ces équipements structurants doivent maintenant être imbriqués dans la vie urbaine et doivent former des lieux rassembleurs eux-mêmes. C'est surtout de voir comment on peut faire pour qu'il y ait davantage d'échanges. Il ne faut pas avoir peur d'agrandir les projets. Il faut prescrire des minimum au plan d'urbanisme (pour ce genre d'équipement culturel).
- **Participant 6** : Il faudrait apporter une souplesse quant aux cadres réglementaires afin de laisser plus de place à la gouvernance partagée et aux stratégies créatives et novatrices. On a besoin de cadres plus compatibles avec les besoins et les nouvelles approches. Il faudrait aussi penser à la requalification des ensembles et des bâtiments désaffectés par des usages mixtes et des acteurs diversifiés.
- **Participant 1** : Tout d'abord, l'ADS+ est vraiment ancrée dans la lutte contre la discrimination, et non dans la perpétuation des stéréotypes (leur reproduction). Ensuite,

l'intersectionnalité vient des mouvements de femmes afro-américaines. Je trouverais intéressant de savoir ce que signifie le *care* pour les femmes racisées (il est à noter que ce terme de personne racisée n'est pas une appellation qui fait consensus dans les différents milieux scientifiques et de pratiques francophones). Effectivement, les femmes sont surreprésentées dans les métiers liés au *care* mais elles ne sont pas toutes représentées de la même manière. Les femmes racisées vont, en effet, avoir des emplois moins bien rémunérés avec des horaires de travail atypiques. Elles vivent souvent dans des quartiers plus excentrés et moins bien desservis par les transports en commun. C'est là où l'ADS + apporte son aide. C'est de voir qu'effectivement, il y a une situation comparable à toutes les femmes, mais qu'elle se manifeste d'une manière différente. D'un point de vue urbanistique, cela veut dire de penser son quartier avec les infrastructures de la vie quotidienne, mais aussi de faire le croisement avec la dimension ethnoculturelle et sociale (iniquités socio-ethniques). Il faut ajouter, par exemple, l'amélioration importante des transports (ex. : desservir les milieux moins bien servis en transports en commun) et l'iniquité entre les territoires (certains sont des quartiers isolés, avec des déserts alimentaires, un faible accès aux services et commerces de proximité, etc.). De plus, dans le cas des femmes racisées, les lieux du *care* comme les garderies, les écoles, etc. peuvent devenir des lieux de surveillance et de criminalisation. Elles finissent par être davantage surveillées et surreprésentées dans des signalements de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

## Sommaire des problématiques et des solutions du développement social urbain discutées

- ☉ Comprendre les conditions particulières de l'ère numérique sur le fonctionnement de nos villes ;
- ☉ Assurer une certaine équité par rapport au territoire et aux aménagements, pour tous et toutes à n'importe quel âge et pour n'importe quels groupes ethniques ;
- ☉ Considérer le logement social, communautaire et abordable comme la priorité;
- ☉ Programmer une variété d'animations inclusives sur les places publiques (meilleure convivialité et contact avec autrui) ;
- ☉ Anticiper les effets de la gentrification et d'un possible profilage social et racial favorisant l'exclusion à la suite des améliorations du cadre de vie ;
- ☉ Impliquer les femmes dans la planification urbaine, et ce, avec un souci particulier pour l'intersectionnalité ;
- ☉ Développer la signification de la notion du *care* pour les femmes racisées ;
- ☉ S'informer sur les besoins des personnes marginalisées ou défavorisées et éviter de leur imposer une vision de ce qu'elles devraient aimer et qui peut-être ne les intéresse pas (ex. : Placemaking gentrificateur, verdissement de places publiques) ;
- ☉ Avoir une vision de la ville polycentrique, où tout est accessible, mais sans oublier l'organisation du territoire de la ville qui forme aussi un tout ;

- ☯ Diversifier les contacts avec les différentes populations afin d'obtenir une participation citoyenne qui rejoigne les plus démunis.es et les moins habitués.es à la consultation (ex. : des ateliers de discussion, avoir des espaces organisationnels pour échanger et partager de ses préoccupations) ;
- ☯ S'assurer d'avoir accès à la diversité des citoyens et citoyennes et non seulement à des interprètes de cette diversité (personnes bien intentionnées qui parlent au nom de la diversité sans en faire vraiment partie) ;
- ☯ Envisager la mise en place d'une autre forme d'impôt foncier pour tous les logements qui ne soit pas à but lucratif ;
- ☯ Implanter dans chaque quartier un quota de logements sociaux d'aussi bonne qualité que les autres logements ;
- ☯ Prendre en compte la création d'une réserve foncière comme une solution permettant éventuellement de garder les valeurs foncières à un niveau plus stable afin que les populations ne soient pas repoussées plus loin dans des quartiers périphériques et répondant moins à leurs besoins (effets négatifs de la gentrification) ;
- ☯ S'assurer d'une certaine stabilité dans la population des quartiers à la suite de transformations et d'améliorations urbaines ;
- ☯ Repenser le centre en termes de pôle dans chaque quartier (par exemple : une artère commerciale, un centre d'achat, etc.) ;
- ☯ Concevoir une mobilité en transport en commun et en transport actif qui soit facilitatrice pour les différentes activités de la vie quotidienne, et ce, sans oublier de faciliter la mobilité à plus grande échelle (agglomération, communauté métropolitaine, etc.) par des moyens de transport durables ;
- ☯ Apprendre du Covid-19 dans une optique de gestion de risque (avoir en tête ce qu'on doit faire dans une future situation similaire) ;
- ☯ Implanter des équipements culturels d'importance en ayant le souci de les imbriquer dans la vie urbaine des alentours et de faire de ces équipements, des lieux de convergence et des lieux bonifiant la « culture de la vie » (ex. boire un café, se promener dans la rue, etc.) de leurs utilisateurs et utilisatrices ;
- ☯ Apporter une souplesse des cadres réglementaires afin de laisser plus de place à la gouvernance partagée et aux stratégies créatives et novatrices.

## Conclusion

Madame Sylvie Paré de l'UQAM et M. Pascal Lacasse de la Ville de Montréal constatent que des enjeux et des questionnements prometteurs ont été soulevés. La collaboration du milieu de la recherche et du milieu des praticiens de la ville est très enrichissante. Il faudra poursuivre la réflexion au cours des prochaines activités mises en place dans le cadre de la démarche d'élaboration du Projet de Ville et du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050. On remercie l'ensemble des participants et participantes.